

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 20 Décembre (20/12/2012)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 14 décembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURELLENT, **Adjoints**,  
M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRESENTES :**

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY-MOTHES), M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par Mme STOCCO), **Adjoints**,  
Mme Eliane BENECH (représentée par M. SELAM), M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. LENFANT), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. GUILLAMAT), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**,  
M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

Mme Christine LASSALLE est nommée secrétaire de séance.

M. GUILLAMAT ne prend pas part au vote

**PATRIMOINE COMMUNAL**

**13 – 20 Décembre 2012**

**VENTE D'UN LOT ZONE DU LUC A IRIAN TECHNOLOGIES**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

**Vu** la proposition d'achat de la part de la société IRIAN TECHNOLOGIES, par un courrier en date du 27 novembre 2012.

**Considérant** que le terrain C lot 4 du lotissement de la Zone du Luc représente un intérêt pour le futur acquéreur,

Entendu l'exposé du rapporteur,



**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** la vente du terrain C lot 4 du lotissement de la Zone du Luc à la SAS IRIAN TECHNOLOGIES.

**APPROUVE** la passation d'un acte sous-seing privé approuvant ladite vente.

**DIT** que la vente aura lieu moyennant le prix de 145 000 Euros versés à la signature de l'acte.

**DIT** que l'acquéreur prend à sa charge les frais d'acte.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le sous-seing privé et l'acte de vente y afférent.

Pour copie conforme

Moissac le 21 décembre 2012

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :